

Adolph Reed Jr. : Les limites de l'antiracisme (2009)

L'antiracisme est un concept favori de la gauche américaine ces jours-ci. Bien sûr, tous les chics types veulent être contre le racisme, mais que signifie exactement ce mot ?

Le discours contemporain de «l'antiracisme» est beaucoup plus axé sur la taxonomie que sur la politique. Il met l'accent sur le mot qui devrait désigner certaines sources d'inégalité – censées être largement reconnues comme des preuves de «racisme» – plutôt que de préciser les mécanismes qui les produisent, ou même les mesures qui pourraient être prises pour les combattre. Et je suis désolé, mais le fait de proclamer que l'on veut «supprimer le racisme» ou «rejeter la blanchitude» ne peut être considéré comme un pas en avant vers cet objectif, pas plus que le fait d'attendre la «révolution», ou de demander l'intervention de Dieu. Si l'organisation d'un rassemblement contre le racisme semble actuellement être un acte politique plus substantiel que la participation à une veillée de prière pour la paix mondiale, c'est uniquement parce que les militants antiracistes contemporains sont persuadés qu'ils utilisent les mêmes tactiques et poursuivent les mêmes objectifs que leurs prédécesseurs lors des grandes luttes contre la ségrégation raciale.

Ce point de vue est toutefois erroné. Le militantisme d'après-guerre qui a atteint son apogée dans le Sud en tant que «Mouvement des droits civiques» n'était pas un mouvement contre un «racisme» générique ; il était spécifiquement et explicitement dirigé vers l'obtention de tous les droits civiques pour les Noirs américains et contre le système de ségrégation raciale qui définissait un régime spécifique de subordination raciale explicite dans le Sud. Le mouvement de la Marche sur Washington¹ dans les années 1940 était également dirigé contre des cibles spécifiques, notamment la discrimination en matière d'emploi dans l'industrie de la défense. Les luttes de la période du Black Power et post-Black Power se sont également concentrées sur la lutte contre des inégalités spécifiques et sur la poursuite d'objectifs spécifiques tels que l'exercice effectif du droit de vote et des programmes spécifiques de redistribution.

Une clarté perdue

Que l'on considère ou non ces objectifs comme corrects ou appropriés, ils étaient clairs et stratégiques – contrairement à ceux de «l'antiracisme». Certes, ces premières luttes s'appuyaient sur un discours défendant la justice raciale, mais leurs objectifs étaient concrets et stratégiques. C'est seulement dans une période de démobilisation politique que les spécificités historiques de ces luttes ont été effacées et remplacées par un idéalisme romantique qui les homogénéise et les transforme en des abstractions intemporelles comme le «Mouvement de libération noire» – une entité qui, comme Brigadoon², apparaît et revient sporadiquement poussée par sa propre logique.

Ironiquement, en tant que base d'une politique, l'antiracisme semble refléter, plusieurs générations en aval, la victoire des psychologues de l'après-guerre qui contribuèrent à dépolitiser la critique de l'injustice raciale. En effet plutôt que de se focaliser sur les structures sociales qui génèrent et reproduisent les inégalités raciales, ils préférèrent détourner l'attention vers les «préjugés» ou l'«intolérance», domaine finalement individuel et ahistorique. (Ce changement a sans doute été en partie favorisé par des impératifs politiques liés à la guerre froide et à l'anticommunisme interne aux Etats-

¹ Ce mouvement s'étala entre 1941 et 1947, même si la marche elle-même fut décommandée en 1941 parce que ses organisateurs jugèrent que leurs revendications avaient été satisfaites : fin de la ségrégation dans les usines de l'industrie de la défense et dans l'armée, et augmentation des possibilités d'accès au marché du travail pour les Afro-Américains (*NdT*).

² Village mystérieux qui n'apparaît sur aucune carte, revit tous les cent ans, et est au centre de la comédie musicale homonyme de Vicente Minnelli (*NdT*).

Unis). Le récent livre de Beryl Satter sur l'économie politique racialisée des achats immobiliers soumis à un contrat³, à Chicago dans les années 1950 et 1960, *Family Properties : Race, Real Estate, and the Exploitation of Black Urban America*, illustre bien le fonctionnement de ces processus ; le livre de Robert Self sur Oakland depuis les années 1930, *American Babylon*, en est un autre exemple. Ces deux ouvrages montrent clairement le rôle de l'industrie immobilière dans la création et la recréation de la ségrégation et de la ghettoïsation en matière de logement.

Un lapin savoureux

Trop souvent, le «racisme» est présenté comme une activité intentionnelle ou est caractérisé comme une «force» autonome. Dans ce genre de discours, le «racisme», qui est une abstraction conceptuelle, est imaginé comme une entité matérielle. Certes, les abstractions peuvent nous être utiles pour réfléchir, mais il faut nous garder de leur donner une existence indépendante.

La dénonciation du racisme peut nourrir un discours politique transitoire, tout comme les revendications grandiloquentes qui veulent attirer l'attention sur une injustice particulière et galvaniser l'opinion publique contre elle. Mais ces abstractions ne servent à rien s'il s'agit de construire les bases d'une interprétation sociale, et en particulier d'une action politique stratégique. Leur principale fonction est de permettre à ceux qui les proposent de se sentir bien et d'avoir un bon goût de justice dans la bouche. Les gens reproduisent des schémas d'inégalité racialisée, parfois parce qu'ils sont mus par des motivations consciemment racistes, mais parfois ce n'est pas le cas. À proprement parler, cependant, le «racisme» lui-même ne fait rien de plus que le lapin de Pâques [censé distribuer des œufs en chocolat la veille de cette fête religieuse, *NdT*].

Oui, le racisme existe, si l'on veut désigner par ce concept un condensé de pratiques et d'idées qui reproduisent, ou cherchent à reproduire, la hiérarchie sociale selon des critères définis par la race. Souvent, les apôtres de l'antiracisme ne comprennent pas ce genre de remarque. En effet, dans leur version extrêmement simpliste du lien entre race et injustice, ils n'ont de place que pour la dichotomie manichéenne entre ceux qui admettent l'existence du racisme et ceux qui la nient. Il ne peut y avoir que, d'un côté, Todd Gitlin (ce sociologue et ancien dirigeant du SDS qui est devenu, à juste titre et de manière caricaturale, le symbole de «la classe détermine tout») et, de l'autre, leur propre héroïsme et leur propre vérité. Et celui qui n'est pas d'accord avec le second terme de l'alternative doit être d'accord avec le premier. Ainsi fonctionne la culpabilité par association et voilà comment cette logique se substitue à l'argumentation.

Je l'ai répété d'innombrables fois, sans ménagement, mais en vain, face à ceux qui sont sous l'emprise béate du manichéisme réconfortant : bien sûr, le racisme persiste, dans toutes sortes de rapports sociaux et «d'attitudes» disparates, qui n'entretiennent parfois aucun lien entre eux, et qui sont classiquement regroupés sous la rubrique «racisme». Mais pour combattre ce que la plupart d'entre nous reconnaissent comme des inégalités et des injustices raciales, une telle constatation générale n'est

³ *«Les Afro-Américains qui cherchaient à acheter des logements étaient confrontés à des formes supplémentaires de discrimination et d'exploitation. La plupart des banques ne voulant pas accorder de prêts hypothécaires à leurs clients noirs, de nombreux Noirs se sont tournés vers des méthodes beaucoup plus risquées, comme l'«achat sous contrat», pour financer leur logement. Contrairement à l'hypothèque, le titre de propriété n'était pas transféré à l'acheteur avant que le dernier paiement mensuel ait été effectué sur le contrat. Si les acheteurs manquaient un seul paiement, ils pouvaient facilement perdre la totalité de leur investissement.»*
http://publications.newberry.org/digital_exhibitions/exhibits/show/civil-war-to-civil-rights/seggregated-chicago/contract-buying-blockbusting (*NdT*).

d'aucune utilité. Elle ne conduit à aucune action particulière, sauf à brandir un argument de nature taxonomique sur ce qui est considéré comme du racisme.

Que faire maintenant ?

Nous nous trouvons là devant une impasse pratique. Dans la logique de l'antiracisme, la dénonciation de la composante raciale d'un acte répréhensible conduira à la reconnaissance de l'injustice, qui à son tour conduira à des mesures correctives – bien que les antiracistes ne semblent jamais accorder beaucoup d'attention à ce dernier aspect. En effet, selon mon hypothèse, la dénonciation, qui semble si juste et est pourtant si peu exigeante, constitue leur véritable objectif. Mais la dénonciation ne convainc que les personnes déjà disposées à reconnaître le racisme.

Celles qui ne sont pas prêtes à le reconnaître sont généralement influencées par de multiples couches d'idéologie qui obscurcissent leur compréhension. Le plus souvent, elles blâment les victimes, d'une façon ou d'une autre ; et elles peuvent ainsi nier qu'une inégalité donnée découle du racisme ou même qu'elle est injuste. La réaction du jury de Simi Valley après avoir visionné la cassette sur l'arrestation de Rodney King en est une illustration classique, puisque les jurés jugèrent King comme un criminel et les flics comme des victimes. Il en va de même pour le discours sur l'*underclass* des «travailleurs pauvres» et des «populations défavorisées». L'escroquerie des prêts hypothécaires à risque peut être, et est souvent, rejetée comme étant la faute de tous ces pauvres, irresponsables, qui aspirent à vivre au-dessus de leurs moyens. Et on ne compte plus le nombre de Noirs – de [l'acteur] Bill Cosby et de [l'animatrice de télévision] Oprah Winfrey au président Barack Obama – qui adoptent et recyclent ces récits sur le comportement agressif et les habitudes autodestructrices des pauvres quand ils sont Noirs américains.

Et comment un simple récit sur le «racisme» peut-il expliquer le fait que tant d'institutions noires, y compris des églises et certaines organisations de défense des droits des minorités raciales, et de très nombreux Afro-américains ont activement promu ces hypothèses à risque comme étant le moyen de «nous» rendre accessible le «rêve américain de l'accession à la propriété» ? Bien sûr, nous pouvons utiliser des analogies – et dénoncer les réincarnations actuelles des négriers, des mouchards parmi les esclaves, des «Oncle Tom» et autres «traîtres à la race» – mais ces analogies reposent sur des jugements moraux, elles ne proposent pas d'explications. Et le fait de mentionner ces analogies suscite un autre débat, secondaire, sur «l'authenticité» raciale, à savoir qui représente «vraiment» la communauté noire. Même le [juge de la Cour suprême] Clarence Thomas se considère comme un Noir fier de représenter les meilleurs intérêts de sa race.

A mon avis, il est donc plus efficace politiquement de contester directement les inégalités et les injustices et de contourner le débat sur la question de savoir s'il faut les classer dans la rubrique du «racisme».

Je reconnais que, en partie à cause des conditions dans lesquelles les victoires du mouvement des droits civiques ont été remportées aux Etats-Unis, il est impératif, sur le plan pratique, de souligner les aspects racistes des injustices parce que nous disposons de recours juridiques pour les combattre. La race est l'une des catégories juridiques protégées par les lois contre les discriminations ; la pauvreté, par exemple, n'en fait pas partie. Mais l'identification du «racisme» est seulement une exigence technique pour les démarches légales concernant certains griefs, elle ne peut constituer la base d'une stratégie politique globale pour atteindre la justice raciale, ou, selon une formule plus conforme à un vocabulaire de gauche, pour que l'égalité raciale devienne une composante essentielle d'un programme de justice sociale.

Un antimarxisme viscéral

J'ai été frappé par le niveau d'antimarxisme viscéral et virulent que j'ai constaté chez ceux qui défendent l'antiracisme comme politique. Je ne saisis pas très bien leurs motivations, car leur hostilité prend la forme de remarques dédaigneuses et sarcastiques plutôt que d'arguments directs. De plus, ce

mépris s'accompagne généralement d'une reconnaissance creuse du fait que «Bien sûr, nous devons nous opposer au capitalisme», quel que soit le sens de cette «opposition» pour ces gens-là. En tout cas, la teneur de cet antimarxisme me rappelle ces discours de droite, dont beaucoup se sont fait passer pour «libéraux⁴», et qui se contentaient de brandir le mot «marxisme» comme un épouvantail pour rejeter aussitôt un argument ou une position contraire.

Cet antimarxisme a des effets curieux. L'antiraciste professionnel et médiatique Tim Wise⁵ a pris la défense du «tsar» Van Jones⁶, le «tsar» des emplois verts «remercié» par Obama, en écartant le «*bref passage de Jones dans un groupe pseudo-maoïste*» et en soulignant plutôt «*sa rupture plus récente avec de tels groupes et philosophies, en faveur d'un engagement en faveur d'un capitalisme durable et respectueux de la nature*». En fait, Jones était un membre important d'une organisation, STORM (Standing Together to Organize a Revolutionary Movement⁷), qui se prenait très au sérieux, au point que c'en était presque comique. Et nous devrions applaudir sa rupture avec la politique radicale en faveur d'un style de capitalisme que peu de capitalistes soutiennent ? Tel est l'essentiel du plaidoyer de Wise en faveur de Van Jones.

Ce genre de déclarations ne fait qu'approfondir mes soupçons sur le statut de l'antiracisme dans la zone de confort des discours néolibéraux qui prétendent impulser des «réformes». Plus précisément, je soupçonne également que ces attaques violentes contre les idées radicales sont en partie ancrées dans la conviction qu'une politique de gauche fondée sur une analyse de classe et une politique axée sur l'injustice raciale sont les deux termes d'une alternative manichéenne.

La question des réparations

Cette notion assez récente est en partie une conséquence de la façon dont les victoires des droits civiques ont été consolidées, y compris l'émergence d'une classe politique noire pleinement intégrée durant les années 1970 et son évolution ultérieure. En revanche, si on lit, par exemple, *What the Negro Wants*, cet ouvrage collectif publié en 1944 sous la direction de Rayford Logan, historien et militant des droits civiques⁸, on obtient une image tout à fait différente. Les contributeurs de cet ouvrage – y compris les plus conservateurs – avaient été choisis parmi un large échantillon d'universitaires et de militants noirs ; presque tous affirmèrent en termes très concrets que la lutte pour la justice raciale et la lutte générale pour la démocratie sociale et industrielle étaient plus qu'inséparables, et que la victoire de la première dépendait largement du succès de la seconde. À l'époque, cette question ne faisait même pas l'objet d'un débat : elle constituait plutôt le cadre de référence de toute politique de masse et de toute activité revendicative des Afro-Américains.

Comme je le suggère ci-dessus, les diverses pressions de l'après-guerre – y compris la carotte de la réussite individuelle et le bâton de l'intimidation et de la chasse aux sorcières, ainsi que les tensions de

⁴ Libéraux au sens américain, donc «progressistes», «républicains humanistes», «démocrates bourgeois» ou «favorables aux droits de l'homme», dans le contexte français (*NdT*).

⁵ Tim Wise (1968-) a deux casquettes : d'un côté celle de Juif antisioniste et de l'autre celle de conférencier spécialisé dans la lutte contre le racisme et la «suprématie blanche» (*NdT*).

⁶ Anthony Kapel «Van» Jones (1968-) : journaliste de CNN, fondateur de différentes ONG, défenseur de l'environnement. Ex-conseiller du président Obama (*NdT*).

⁷ Cf. la brochure qui rassemble des textes de ce collectif présent dans la région de San Francisco entre 1994 et 2002 : <https://archive.org/details/ReclaimingRevolution/page/n41/mode/2up>. Quasiment tous les articles et vidéos disponibles sur le Net sont diffusés par l'extrême droite américaine qui s'est déchaînée – avec succès – contre Van Jones puisqu'il a perdu son poste de conseiller (*NdT*).

⁸ Rayford Logan (1897-1982), historien afro-américain et militant panafricaniste. Conseiller de la NAACP (*NdT*).

classe au sein du mouvement des droits civiques lui-même – ont conduit à s'éloigner de cette perspective : les objectifs du mouvement ont été alors reformulés selon des positions plus conformes au libéralisme de l'après-guerre, de l'après-New Deal et de la guerre froide. Ainsi, ce que le politologue Preston Smith appelle la «démocratie raciale» a progressivement remplacé la démocratie sociale comme objectif politique – la réparation des griefs qui pouvaient être interprétés comme spécifiquement raciaux a pris le pas sur la redistribution des richesses, et une psychologie individualisée a remplacé l'idée qu'il fallait transformer les réalités matérielles. Cette dynamique s'est intensifiée lorsque les effets de la démobilisation politique chez les Afro-américains se sont combinés avec l'émergence de la classe politique noire, post-ségrégation, dans les années 1970 et 1980.

Nous vivons aujourd'hui sous un régime capable d'inclure simultanément les Noirs et les Latinos, et même de célébrer cette inclusion comme un accomplissement de la démocratie, tout en excluant les pauvres sans que l'on entende l'opposition pousser le moindre gémissement. Bien sûr, les personnes les plus visibles de la classe exclue sont, de manière disproportionnée, des Noirs et des Latinos, et ce fait donne un caractère mensonger à la célébration de la démocratie. Ou est-ce vraiment le cas ? Cette célébration de l'inclusion des Noirs, des Latinos et des autres minorités est parfaitement justifiée du point de vue d'un idéal néo-libéral d'égalité. En effet, selon cet idéal, la classification par race, sexe, orientation sexuelle ou tout autre statut ascriptif reconnu (c'est-à-dire fondé sur ce que l'on censé être plutôt que sur ce que l'on fait) n'impose pas de limites explicites, intrinsèques ou nécessaires à la participation et aux aspirations de chacun dans la société.

«Nous reviendrons vous voir !»

Mais cette conception de la démocratie est inadéquate, puisqu'elle ignore les structures profondes et croissantes des inégalités et des injustices ancrées dans la dynamique ostensiblement «neutre» du capitalisme américain. Dans les années 1940, A. Philip Randolph⁹ et d'autres – même des anticommunistes comme Roy Wilkins¹⁰ – avaient compris la signification du racisme : tant que cette dynamique ne serait pas remise en cause, les Noirs et d'autres populations stigmatisées de la même manière seraient regroupés du mauvais côté de la répartition des coûts et des bénéfices. Pour extrapoler de façon anachronique au présent, ils avaient compris que la lutte contre les disparités raciales en matière de santé, par exemple, n'avait aucune chance réelle de succès si on n'éliminait pas le secteur des soins de santé à but lucratif.

Ces réflexions me semblent vraiment élémentaires, mais peut-être sont-elles juste une perception personnelle. Je reste curieux de savoir pourquoi le «débat» sur l'antiracisme en tant que politique prend des formes aussi indirectes et évasives – comme l'analogie [avec l'esclavage] et la culpabilité par association, les discours grandiloquents et moralisateurs au lieu d'arguments concrets – et pourquoi certains persistent à opposer la race à la classe dans ce débat, même s'ils le nient souvent. Je suis de plus

⁹ A. Philip Randolph (1889-1979), : organisateur du syndicat des personnels travaillant à bord des trains-couchettes, il lutta contre la ségrégation sur les lieux de travail et en dehors, tout en travaillant avec les militants du Parti communiste, du moins jusqu'à la fin des années 1930 ; membre du Parti socialiste, il était plus proche de l'AFL que du CIO avant leur fusion en 1956, et joua un rôle important aussi bien durant la seconde guerre mondiale (atténuation de la discrimination dans les industries d'armement et l'armée) que durant le mouvement des droits civiques aux côtés de Martin Luther King (*NdT*).

¹⁰ Roy Wilkins (1901-1981), militant afro-américain du mouvement des droits civiques, membre de la NAACP qu'il quitta en 1934 (*NdT*).

en plus convaincu qu'une des raisons probables est que la ligne de partage des races¹¹ est elle-même une ligne de partage des classes, une ligne de partage qui est tout à fait cohérente avec la redéfinition néolibérale de l'égalité et de la démocratie. Elle reflète la position sociale de ceux qui sont en mesure de bénéficier de l'idée que le marché est un système juste, efficace, voire acceptable, pour récompenser le talent et la vertu et punir les traits de personnalité qui leur sont opposés ; par conséquent, pour ces gens-là, la suppression des obstacles «artificiels» à son fonctionnement, comme la race et le genre, rendra le marché encore plus efficace et juste.

De ce point de vue, même la position antiraciste «de gauche» selon laquelle nous devons lutter à la fois contre l'inégalité économique et contre l'inégalité raciale, mais qui semble toujours, dans la pratique, donner la priorité à la «lutte contre le racisme» (souvent théorisée comme une condition préalable nécessaire pour entamer quoi que ce soit d'autre), ressemble, de façon suspicieuse, à une autre version de la politique évasive du «Nous reviendrons vous voir» (après que nous aurons fait toutes les choses favorables aux patrons) que les démocrates ont si bien réussi à utiliser pour éviter de s'attaquer à l'injustice économique.

Adolph Reed Jr., université de Pennsylvanie

Article paru dans *Left Business Observer* n° 121, 2009

<https://www.reclaimcommunitywealth.org/s/Limits-of-AntiRacism.pdf>

¹¹ L'auteur utilise les expressions *race line* et de *class line*, qui rappellent le concept de *color line*. On pourrait aussi traduire par «frontières de classe» et «frontières raciales». «L'expression *The Color Line* a été pour la première fois utilisée en 1881 par Frederick Douglass, ancien esclave devenu l'un des grands leaders noirs américains, pour intituler son article publié dans *The North American Review*. «On peut traduire *The Color Line* par "ligne de partage de la couleur", explique Diane Turquety, historienne de l'art et commissaire associée de l'exposition. C'est vraiment la métaphore qui est encore aujourd'hui tout à fait commune aux États-Unis pour désigner la ségrégation, la séparation des Noirs par rapport aux Blancs qui – officiellement – a pris fin en 1964 avec le Civil Rights Act, mais qui se trouve encore dans les esprits et les pratiques d'aujourd'hui.» <https://www.rfi.fr/fr/culture/20161007-the-color-line-reevaluation-artistes-africains-americains-quai-branly> (NdT)